

COMMUNE DE MIRABEAU
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 novembre 2015

Le jeudi 19 novembre 2015 à 20 heures 30 , en Mairie de COMMUNE DE MIRABEAU, s'est réuni le Conseil Municipal, sur convocation en date du 13 novembre 2015.

Etaient présents: Monsieur Serge CAREL, Monsieur Christian FLAMARION, Monsieur Albert NALIN, Madame Marie-France MAGAUD, Monsieur Sébastien BOUGEROL, Monsieur Hugo DECROIX, Monsieur Georges FERRANDEZ, Madame Corinne BOURRELY MIGLIORE, Madame Corinne ESPIC, Monsieur Pierre TARDY, Madame Mireille CHICHERIT, Monsieur Eric JULIEN

Absents: Monsieur Eric COLLAVINI

Absents excusés:

Représentés: Madame Véronique PELTIER par Madame Corinne BOURRELY MIGLIORE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Madame Marie-France MAGAUD assure la fonction de secrétaire de séance.

Monsieur Serge CAREL (Maire) présente l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 17 septembre 2015
- Election d'un nouvel adjoint
- Décisions modificatives aux budgets
- Classement de voies
- projet de schéma départemental de coopération intercommunale
- Adhésion de la Commune de Castellard Mélan au SMAB

1. Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 17 septembre 2015

Monsieur le Maire propose de soumettre aux votes l'approbation du compte rendu

Approuvé: 13 voix pour

2. Election d'un nouvel adjoint au maire

Suite à la démission de M. Flamarion 1er adjoint, en septembre dernier, il convient d'élire un nouvel adjoint qui prendra le dernier rang, faisant ainsi "remonter" les autres d'une place.

M. Albert Nalin est donc le nouveau premier adjoint, Mme Marie-France Magaud le second et enfin M. Sébastien Bougerol le troisième.

M. Hugo Decroix est candidat

Nombre de votants : 13

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

Nombre de bulletins blancs et nuls : 4

Nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5

a obtenu : 9

M. Hugo Decroix est désigné en qualité de 4^{ème} adjoint au maire.

3. Décision modificative n°3 au budget communal M14

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre du suivi budgétaire de la commune, il convient de modifier les crédits comme suit :

Libelle	Avant	Augmentation	Après
Total des chapitres de dépenses d'investissement			
21 Immobilisations corporelles			
2168/21 117 restauration cadastre	- €	1 800,00 €	1 800,00 €
23 Immobilisations en cours			
2313/23 104 local technique	- €	1 770,08 €	1 770,08 €
2315/23 110 Bistrot	50 421,59 €	1 000,00 €	51 421,59 €
Total des chapitres de recettes d'investissement			
021 Virement de la section de fonct.			
021/021	42 921,00 €	1 536,55 €	44 457,55 €
040 Opérations d'ordre entre section	- €		
28031/040	- €	726,45 €	726,45 €
13 Subventions d'investissement			
1323/13 117 restauration cadastre	- €	537,00 €	537,00 €
20 Immobilisations incorporelles			
2031/20 104 local technique	- €	1 770,08 €	1 770,08 €
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement			
023 Virement de la section d'investis.			
023/023	42 921,00 €	1 536,55 €	44 457,55 €
042 Opérations d'ordre entre section			
6811/042	- €	726,45 €	726,45 €
65 Autres charges gestion courante			
6534/65 cot. Soc élus	- €	625,00 €	625,00 €
Total des chapitres de recettes de fonctionnement			
74 Dotations et participations			
74127/74 dotation nationale de péréquation	14 434,00 €	2 888,00 €	17 322,00 €

Total des chapitres de dépenses d'investissement	499 073,41 €	4 570,08 €	503 643,49 €
Total des chapitres de recettes d'investissement	499 073,41 €	4 570,08 €	503 643,49 €
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement	364 802,00 €	2 888,00 €	367 690,00 €
Total des chapitres de recettes de fonctionnement	364 802,00 €	2 888,00 €	367 690,00 €

le Conseil approuve les modifications budgétaires ci-dessus visées.

13 voix pour

4. Décision modificative n°1 au budget eau M49

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre du suivi budgétaire de la commune, il convient de modifier les crédits comme suit :

Libelle	Avant	Augmentatio n	Après
Total des chapitres de dépenses d'investissement			
23 Immobilisations en cours			
238/23 13	0,00 €	22 408,68 €	22408,68€
Total des chapitres de recettes d'investissement			
23 Immobilisations en cours			
238/23 13	0,00 €	22 408,68 €	22408,68€

Le Conseil municipal approuve

13 voix pour

5. Classement de voies

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de classer les voies suivantes dans la voirie communale du fait qu'elles soient devenues de par leur niveau d'entretien et leur utilisation, assimilables à de la voirie communale d'utilité publique :

- Chemin cadastré ZB 39 Les Grées
- Chemin cadastré ZB 49 Les Grées.

Le Conseil décide le classement dans la voirie communale et autorise le Maire à procéder aux formalités nécessaires

- Chemin cadastré ZB 39 Les Grées: voie communale n°10
- Chemin cadastré ZB 49 Les Grées: voie communale n°11

13 voix pour

6. Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le projet de schéma départemental de coopération intercommunale envoyé par la préfecture. Il explique que les Conseillers doivent émettre un avis sur le territoire défini par ce schéma qui rassemble les communautés de communes du Pays de Seyne, de Asse - Bléone -Verdon, de Haute- Bléone, de Moyenne- Durance et la notre Duyes et Bléone. Il précise qu'en cas de non réponse, l'avis sera réputé favorable.

L'avis est favorable

13 voix pour

7. Adhésion de la Commune de Castellard Mélan au SMAB

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de Castellard Mélan a sollicité son adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone.

L'avis est favorable

13 voix pour

8. Question diverses

- Permanence élections régionales: Monsieur le maire demande aux Conseillers leurs disponibilités pour la tenue du bureau de vote lors des prochaines élections.
- Aménagement du secrétariat: Monsieur le Maire présente un devis pour refaire (peinture et support) les murs du secrétariat et demande si les conseillers acceptent de faire réaliser ses travaux. Ils acceptent et invitent M. le Maire à demander un devis pour l'isolation du mur intérieur (face nord) de son bureau.
- Passage de la TNT à la haute définition: le 5 avril 2016 le passage de la télévision à la haute définition va entraîner quelques changements. Seuls les équipements compatibles avec la HD continueront à recevoir les chaînes (info en mairie).
- Chemin M. Serreault: Monsieur le Maire fait lecture aux Conseillers du courrier réponse de l'Etat concernant le projet d'aménagement de l'accès au domicile de M. Serreault. Les Conseillers demandent à ce que la réponse apportée à la collectivité soit transmise pour information au concerné.
- Bilan travaux la Condamine: M. le Maire annonce la fin de l'opération "réhabilitation des réseaux du lotissement" avec 2 mois de retard. Il informe que des pénalités ont été estimées à environ 10 000€. En ce qui concerne les travaux d'enfouissement des lignes du SDE04, il déplore la lenteur de leurs réalisations.
- Une consultation a été lancée pour l'opération "périmètre de sécurité des captages d'eau potable". Trois entreprises ont été contactées, leurs propositions seront étudiées par M. Kiston du Conseil départemental.
- Effectifs école: M. Sébastien Bougerol informe l'Assemblée qu'ils sont bons, un élève supplémentaire par rapport à l'an dernier, et que la commune ne devrait pas être inquiétée par la fermeture de classe.

- Bistrot: M. Bouazza souhaite rompre son bail. Afin que personne ne soit pénalisé et qu'un appel à candidatures puisse être réalisé, une date butoir est proposée soit le 30 avril 2016, pour une nouvelle gérance au 1er mai 2016.
- Réunion technique RN 85: Suite à la consultation, la variante 2 a été retenue. Il est prévu une 3 voies à partir du rond-point de Malijai en allant sur Digne les Bains.
- Courrier de M. Mazerand: Monsieur le Maire fait lecture du courrier de M. Mazerand qui nous signale des désagréments subis suite aux pluies violentes. Il incrimine les travaux réalisés au lotissement la Condamine. M. Nalin explique qu'il s'est rendu sur place et que les désagréments rencontrés seraient dus au comblement de la grille d'évacuation du portail, réalisé par l'administré quelques années plus tôt.

fin de la séance 22h23

20 novembre 2015

Madame Marie-France MAGAUD

Monsieur Serge CAREL